

1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société MondossierDP fournit ses services aux consommateurs utilisant le site www.mondossierdp.fr

2. IDENTITE DU PRESTATAIRE

Les services proposés sur le site MondossierDP sont fournis par Madame Ingrid CNUDE, entrepreneur individuel exerçant sous le régime de la micro-entreprise, sous le nom commercial MondossierDP, immatriculé sous le numéro SIREN 105 432 587 dont l'établissement est situé 23 route des Trioux – 33590 VENSAC – France. Téléphone : 06 89 69 80 16 – Email : contact@mondossierdp.fr

3. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de services proposées par MondossierDP via le site www.mondossierdp.fr. Elles complètent les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) de la Plateforme. En cas de contradiction, les stipulations particulières d'un devis ou contrat signé avec un client prévalent sur les présentes CGV.

4. DEFINITIONS

« **Prestation complémentaire** » : désigne toute prestation proposée en complément des services accessibles directement en ligne sur le site et présentée sur celui-ci sous l'appellation « **Assistance personnalisée** ». Elle permet au client de solliciter l'intervention d'une personne compétente afin d'échanger sur son projet et, le cas échéant, de bénéficier d'une prestation adaptée faisant l'objet d'un devis.

5. DESCRIPTION DES SERVICES

MondossierDP propose principalement :

- **Un service en ligne** permettant au client de préparer lui-même son dossier de déclaration préalable, à l'aide des outils et fonctionnalités proposées sur le site ;
- **Des prestations complémentaires**, présentées sur le site sous l'appellation « **Assistance personnalisée** », permettant au client de solliciter l'intervention d'une personne compétente afin d'échanger sur son projet et de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins. Ces prestations font l'objet d'un **devis préalable** précisant notamment leur contenu et le prix.

6. COMMANDES ET COMPTE CLIENT

Le client peut créer un compte et renseigner les informations nécessaires à la préparation de son dossier directement sur le site. **La commande est considérée comme définitive après validation du paiement.** Les documents et plans générés dans le cadre du service sont mis à disposition du client après paiement.

Pour **les prestations complémentaires** présentées sur le site sous l'appellation « **assistance personnalisée** », la commande résulte de l'acceptation du devis établi par MondossierDP.

Le client s'engage à fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de la création de son compte et tout au long de la préparation de son dossier.

7. PRIX ET CONDITIONS FINANCIERES GENERALES

Les prix des services sont indiqués en euros TTC, sauf mention contraire. Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au jour de la commande ou ceux indiqués dans le devis accepté. MondossierDP se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment pour l'avenir, conformément aux stipulations des CGU et des présentes CGV.

8. MODALITES DE PAIEMENT

Sauf stipulation contraire, les services sont payables comptant à la commande, par carte bancaire.

Facturation : une facture est émise pour chaque transaction de paiement.

9. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES – « ASSISTANCE PERSONNALISÉE »

MondossierDP propose en complément du service accessible directement en ligne, **des prestations complémentaires** présentées sur le site sous l'appellation « **assistance personnalisée** ».

Ces prestations permettent aux clients de solliciter l'intervention d'une personne compétente afin d'échanger sur son projet et de bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins.

Le contenu de la prestation, son prix ainsi que, le cas échéant, son délai de réalisation sont déterminés en fonction de la demande du client et précisés dans un **devis préalable**. La prestation n'est engagée qu'après acceptation du devis par le client et réception par MondossierDP de l'ensemble des informations et pièces nécessaires à sa réalisation.

Le client est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations et documents qu'il transmet. Tout retard dans leur transmission peut entraîner un décalage du délai de réalisation annoncé.

Si, au cours de la prestation, des éléments nouveaux ou non communiqués initialement nécessitent une intervention supplémentaire ne relevant pas du périmètre prévu au devis, MondossierDP en informe préalablement le client. Toute prestation supplémentaire nécessitant une modification du prix fait l'objet d'un accord préalable du client et, le cas échéant, d'un **devis complémentaire**.

MondossierDP délivre une prestation de service et ne garantit pas l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Un refus de l'administration ne donne lieu à aucun remboursement, dès lors que la prestation a été délivrée conformément au périmètre convenu (sauf dysfonctionnement imputable à MondossierDP).

10. DROIT DE RETRACTATION - CLIENTS CONSOMMATEURS

Conformément à l'article L.221 – 18 du Code de la consommation, le client consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation sans avoir à motiver sa décision.

Lorsque le client souhaite que l'exécution du service commence avant l'expiration de ce délai, il en fait la demande expresse.

Lorsque le service a été pleinement exécuté avant la fin du délai de rétractation, après accord préalable et exprès du client pour commencer son exécution et reconnaissance par celui-ci de la perte de son droit de rétractation, ce droit ne peut plus être exercé, conformément à l'article L. 221 – 28 du Code de la consommation.

Si le client exerce son droit de rétractation alors que l'exécution du service a commencé à sa demande expresse mais n'est pas encore entièrement achevée, Il reste redevable du montant correspondant aux prestations effectivement réalisées jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter dans les conditions prévues par l'article L. 221 – 25 du code de la consommation.

11. RESPONSABILITE

MondossierDP Fournit des services d'assistance à la préparation de dossier de déclaration préalable et est tenu, dans le cadre de leur exécution, à une obligation de moyens et non de résultat.

En particulier, MondossierDP ne garantit ni l'obtention d'une autorisation d'urbanisme, ni l'acceptation d'un dossier par les services instructeurs ; elle s'engage en revanche à mettre en œuvre les moyens raisonnables pour générer, à partir des informations fournies par le client, un dossier de déclaration de travaux compatible avec le niveau d'exigence habituellement attendu par lesdits services.

Les documents et plans sont établis ou générés à partir des informations fournies par le client. Celui-ci est responsable de l'exactitude de l'exhaustivité et de l'actualité des informations et documents qu'il transmet ou renseignent sur le site.

En tout état de cause, et sous réserve des dispositions légales impératives applicables, la responsabilité globale de MondossierDP au titre d'un service est, sauf faute lourde ou dolosive, limitée au montant effectivement payé par le client pour le service concerné au cours des douze (12) derniers mois.

12. DONNEES PERSONNELLES

Dans le cadre de l'utilisation du site et de la fourniture de ses services, MondossierDP est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le client.

Ces données sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles notamment au règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et libertés.

Les modalités de collecte, d'utilisation, de conservation des données ainsi que les droits dont dispose le client sont précisés dans la politique de confidentialité accessible sur le site.

13. PROPRIETE INTELLECTUELLE

MondossierDP demeure titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents au site, à son contenu, à ses outils, fonctionnalités, logiciels, éléments graphiques, textes et, plus généralement, aux éléments mis à disposition dans le cadre des services sous réserve des droits appartenant à des tiers.

Le client bénéficie d'un droit d'utilisation personnel et non exclusif des documents et plans générés ou réalisés dans le cadre des services, notamment aux fins de constitution, de dépôt et de suivi de son dossier de déclaration préalable dans les limites prévues aux CGU et aux présentes CGV.

Toute reproduction, exploitation, diffusion ou utilisation des éléments propres au site et à ses outils en dehors des besoins personnels du client est interdite, sauf autorisation préalable de MondossierDP ou disposition légale contraire.

14. DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de difficulté ou de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, le client est invité à contacter préalablement MondossierDP afin de rechercher une solution amiable.

À défaut de résolution amiable, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes dans les conditions prévues par la législation applicable.